

Cote G50 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal de demande de dispense de consanguinité au 4^e degré égal entre Jean Baptiste PERRARD et Jeanne Claudine MAYET. Dressé le 22 décembre 1765 à Morbier par JANET, curé.

Images DSC04449 à DSC04454 de Roger Bailly Salins

Résumé

Suppliant : Jean Baptiste PERRAD de la paroisse de Morbier
Suppliante : Jeanne Claudine MAYET de la paroisse de Morbier
Témoins : Pierre François MAYET, oncle de la suppliante, âgé de 46 ans. A signé.
Alexis PERRARD, cousin du suppliant, âgé de 53 ans. A signé.
Maître Pierre Claude REVERCHON, notaire, âgé de 48 ans, ni parent, ni allié, ni domestique des parties. A signé *Reverchon* avec une légère fioriture en dessous.
Pierre Louis MOREL, ni parent, ni allié, ni domestique des parties. A signé.

Arbre généalogique

Petit Claude MAYET

Jean Claude MAYET

Claude MAYET

Pierre Claude MAYET

Claudine MAYET

Nicolas Joseph MAYET

Dominique PERRARD

Jeanne Claudine MAYET

Jean Baptiste PERRARD

Supliante

Suppliant